



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022 DE L'ASSOCIATION ITINÉRANCE

Nom de l'association : Itinérance

Adresse du Siège social : 11, rue Paul Talluau 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Nombre de membres présents : 52

Nombre de membres représentés : 49

Le quorum d'un tiers étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour

- ❖ Ouverture
- ❖ Présentation des bilans des commissions et approbation du rapport moral
- ❖ Présentation et approbation des comptes au 31 décembre 2021
- ❖ Fixation du montant de la cotisation
- ❖ Renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration
- ❖ Questions diverses

L'Assemblée est présidée par Claudie RAULT-VERPREY, membre du conseil d'administration de l'association.

Elle est assistée d'une secrétaire de séance, Anne CARON, membre du conseil d'administration de l'association.

La séance est ouverte à 18h30.

Présentation du rapport moral et du bilan des commissions et approbation du rapport moral

Claudie RAULT-VERPREY ouvre la séance et présente le rapport moral :

Bienvenue et merci à tous d'être présents à cette AG.

En 2021, le conseil d'administration d'Itinérance a éprouvé au fil des mois son nouveau fonctionnement permettant au sein de notre association de nombreux débats sur des sujets très divers. Il y a, malgré tous ces débats, une constante et le consensus est toujours présent lorsqu'il s'agit d'accueil inconditionnel des personnes exilées : chaque personne exilée devrait avoir les mêmes droits : droit à un accueil digne, droit au logement, droit à un accompagnement social et culturel dont l'apprentissage de la langue, droit au travail, droit à la santé. Cela est et reste une valeur fondamentale de l'association.

En 2021, nous nous sommes affirmés devant les institutions qu'elles soient municipales ou préfectorales pour que le droit des personnes soit respecté.

La tâche n'a pas toujours été aisée compte tenu de la situation sanitaire. Pendant toute cette année et malgré les confinements, contre vents et marées, l'association a gardé ses portes ouvertes accueillant les cours de français, ouvrant tous les jours l'accueil de jour, œuvrant pour accompagner les démarches administratives. Mais nous avons aussi pu reprendre des activités plus festives et nous nous sommes retrouvés pour notre traditionnel concert de soutien aux exilés.

En 2021, Itinérance a continué à œuvrer pour remplir ses missions auprès des personnes exilées.

Nbre d'adhérents + de 200

Chaque commission va vous présenter le compte rendu de ses activités.

Présentation des bilans des commissions

(par les responsables de chaque commission)

Commission alimentation (Fernande BLANDAMOUR)

Cette commission est composée de 2 personnes : Léone MARTIN et Fernande BLANDAMOUR.

Depuis la restructuration de L'Association, cette commission assure le ravitaillement alimentaire des afghans de la « Jungle ». Tout au long de l'année, les migrants du camp bénéficient d'un repas proposé chaque soir de la semaine par La Chaudrée, excepté le dimanche et les jours fériés où l'association Itinérance prend le relais.

Itinérance a assuré également les repas pendant le Ramadan et pendant la fermeture annuelle de La Chaudrée.

2 actions principales sont menées :

L'approvisionnement quotidien en pain :

Le soir ou la nuit, les bénéficiaires apprécient un en-cas.

Deux boulangeries de l'agglomération, à la fermeture, nous cèdent leurs invendus.

Un bénévole, chaque soir, récupère ce pain et le monte jusqu'au camp.

Les repas du dimanche, des jours fériés et du mois d'été où la chaudrée est fermée :

Les ingrédients d'un repas (viande, légumes, dessert) sont portés sur le camp.

Les bénévoles se fournissent en partie à La Chaudrée selon les stocks disponibles et achètent ensuite le complément. Un remboursement des frais est possible ou alors vous pouvez faire un don qui sera déductible des impôts.

Les garçons cuisinent eux-mêmes leur repas.

Pour la période estivale, nous avons établi des menus types afin de faciliter leur variété.

La période du Ramadan :

L'horaire des repas durant cette période ne permet pas de se rendre à La Chaudrée aussi avons nous procédé comme durant la période estivale.

Cependant, nous ne portions le repas que deux fois par semaine, l'ACI (Association Culturelle Islamique) et La Chaudrée assurant les autres jours.

La commission alimentation recrute toujours des bénévoles.

Accueil de jour (Brigitte Le Coutour)

Depuis que cette permanence est mise en place dans les locaux d'Itinérance, un approvisionnement en pain et en denrées (thé, lait, confiture...) pour préparer des goûters est nécessaire.

Comment participer ? Tout au long de l'année, des doodles ont été publiés en début de mois pour permettre aux bénévoles de s'inscrire pour assurer les distributions. Une vingtaine de volontaires ont participé régulièrement à ces activités.

Commission alphabétisation (Josiane NOBLET)

Pour nous, l'année civile s'appuie sur 2 années scolaires.

Une trentaine de bénévoles ont assuré les cours d'apprentissage du Français 4 fois par semaine, lundi, mardi, mercredi, jeudi, à partir de 14 heures ; chaque année, des personnes se retirent, mais d'autres rejoignent l'équipe.

Durant les grandes vacances d'été, chaque lundi, à la Plage verte, des séances de conversation française sont assurées par quelques bénévoles ont permis de garder le contact avec les étudiants demandeurs.

En 2021, les bénéficiaires de nos cours ont été nombreux : 116 en niveaux Débutants, 84 en Niveaux Moyens, et 49 en Avancés, soit un total de 249, dans un turn-over important .

Ils viennent du monde entier, bien sûr beaucoup d'Afghanistan, du Soudan, de Somalie, du Nigéria, de Sierra Léon, mais aussi de Tchétchénie, d'Ukraine, de Syrie, du Tibet, de Mongolie, d'Irak, du Kosovo, de Colombie, du Brésil ...

Le décompte des heures de bénévolat afin de pallier les carences de l'État pour l'apprentissage du Français est : 5120 heures données !

Avec la covid, nous avons respecté un protocole sanitaire strict, et les étudiants étaient contents de se rendre utiles à la fin des cours, en passant du produit virucide sur les tables et les chaises.

Nous n'avons pas pu organiser nos 2 moments festifs, pique-nique d'hiver à Girettes, pique-nique d'été à la plage verte.

L'équipe encadrante a souffert de l'impossibilité de temps de rencontres, pour échanger sur les difficultés de prises en charge de groupes hétérogènes, avec des personnes jamais scolarisées.

Mais elle a bien tenu le coup, réconfortée par la chaleur des relations, par la reconnaissance souvent témoignée, et par une motivation pour accueillir les exilés.

Commission communication (Bruno CHAMPION)

4 membres constituent cette commission Anne, Bruno, Martine, Yves

Des outils de communication nouveaux

L'année 2021 a vu naître la nouvelle infolettre à laquelle vous êtes maintenant habitués.

De janvier à mars, vous receviez encore les comptes rendus des activités de l'association, sous forme de document Word. L'idée d'un bulletin périodique s'est concrétisée en mars avec la parution prévue du premier numéro de « Pas à pas » en avril. Nous avons convenu d'une parution bimestrielle sur un 2 pages : un éditorial + souvent en lien avec l'actualité du moment, les articles émanant des commissions (3 à chaque numéro), un abécédaire pour préciser le sens de notions pas toujours claires (migrant, réfugié, sigles et acronymes divers...). Si l'infolettre obéit à une maquette établie, elle n'est cependant pas figée dans son contenu. On y a fait entendre les témoignages de migrants, (Marielle, par ex), de bénévoles. L'actualité terrible de l'été 21 avec la prise du pouvoir par les talibans nous a donné l'idée d'un numéro spécial sur l'Afghanistan ; l'idée d'un agenda aussi est venue pour alerter sur les événements à venir.

Outre cet outil destiné également aux partenaires et sympathisants, nous avons aussi revu la plaquette présentant l'association : flyer qui donne des informations de base sur les buts poursuivis par l'association et qui contient le bulletin d'adhésion.

Autres outils :

À destination des bénévoles (qui ne se connaissent pas toujours) : un qui fait quoi pratique pour identifier les personnes à qui s'adresser selon leur appartenance à telle ou telle commission.

À destination des adhérents et de nos partenaires : un trombinoscope des membres du CA, et un annuaire des responsables de commissions.

La mise en place d'une photothèque, à la fois pour constituer un fonds d'archives photos pour la mémoire de l'association, mais également pour utiliser dans nos outils de communication (infolettre, plaquette...).

Relations avec la presse

La communication, c'est aussi les relations avec la presse :

Qui, parfois, nous sollicite (Itinérance/Covid (janvier)).

Que, parfois, nous sollicitons :

- Organisation d'une rencontre entre Afghans du camp, politiques et médias (19/08), au plus fort de la crise afghane, après la prise de pouvoir des talibans à Kaboul.
- Expulsion d'un logement Coallia d'une mère et son enfant, en octobre (+ lettre adressée aux élus locaux par le collectif 50 dont Itinérance est membre, pour évoquer la maltraitance dont peuvent être victimes nos bénéficiaires).
- Expulsion évitée en décembre d'une femme et de ses six enfants.

- Que nous avons envisagé de solliciter/ nouveau fonctionnement de l'asso (reporté à 2022).
De manière générale, il nous apparaît important d'être à l'initiative des rencontres avec la presse
- France 3 sur la « jungle » / état du camp interview Fernande +Claudie (19/08)
- Passage d'Anne sur France 3 Normandie, dans l'émission Débatdoc du 19/11 consacrée au bénévolat, occasion d'offrir une vitrine à Itinérance

Interventions auprès de publics ciblés

Itinérance participe régulièrement à des actions d'information auprès des établissements scolaires de la ville, de l'agglomération, en relation avec les projets pédagogiques des enseignants...
(Collèges de Sourdeval, Valognes, St Vaast ; école Buisson, Simone Veil à Cherbourg en Cotentin).

Interventions également au cinéma associatif le palace à Equeurdreville (à l'occasion du film documentaire « Paris-Stalingrad »)

Liens avec associations partenaires

Itinérance fait partie de la PSM (Plateforme de Service aux Migrants), réseau d'associations intervenant auprès des exilé.e.s dans la région Hauts-de-France et sur le littoral de la Manche. Dans ce cadre, elle participe à la réalisation du journal des jungles rédigé par des migrants.

Nous faisons partie du collectif 50 qui, au niveau du département, regroupe un ensemble d'associations (Avranches, Coutances, Saint-Lô) avec lesquelles nous nous réunissons régulièrement (pour une formation juridique, pour envisager une rencontre avec le préfet...). Echanges avec ces asso et autres groupes partenaires localement pour l'accueil inconditionnel des migrants (cf aussi participation à la JIM le 18 décembre)

La communication - et là cela dépasse le cadre strict de la commission -, c'est aussi le temps passé à recevoir des nouveaux adhérents souhaitant s'impliquer en tant que bénévoles, en leur présentant les différents domaines dans lesquels ils et elles peuvent s'investir (la permanence de l'accueil de jour est une bonne occasion pour cela).

Perspectives 2022

Réflexion sur la présence de l'association sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et création d'un site internet.

En 2022, reprise des réunions du 3^{ème} lundi/mois

Commission culture

Cette commission est constituée de 4 membres : Anne CARON – Martine COTE-COLLISSON - Noëlle MADEC et Claudie RAULT-VERPREY. Elle est animée par Anne CARON

Itinérance a toujours été attachée à proposer aux personnes qu'elle accompagne des activités culturelles et de loisirs. Ces activités permettent aux personnes accompagnées de mettre à distance le quotidien et ses difficultés, prendre du plaisir, travailler sur la mémoire, exister autrement, reprendre confiance en soi et en l'autre, interagir avec les autres, se sentir valorisé. Elles permettent également de proposer aux citoyens un autre regard sur les exilés et ainsi tenter à contribuer humblement à changer les mentalités.

L'année 2021 a encore été largement marquée par l'épidémie de COVID.

Néanmoins, nous avons pu travailler sur 3 grands projets qui se concrétisent en 2022.

- La participation comme chaque année au projet des Mercurielles en octobre 2021, sur le thème « Eclipse » : « disparition temporaire, totale ou partielle ». 5 participants.
- La reprise du projet « Correspondances » entre des lycées et les bénéficiaires d'Itinérance débuté en 2019 avec une représentation le 22 janvier 2022. Avec 5 participants dont deux musiciens bénéficiaires.

- La mise en place d'un atelier de danse contemporaine avec le Trident et le chorégraphe Herman DIEPHUIS « À l'ouest sans borne ». L'atelier s'est déroulé sur 4 jours du 12 au 15 février avec une représentation le 15/02 au VOX. 7 migrants, 4 bénéficiaires d'itinérance dont 2 musiciens et 3 inscrits par France Terre d'Asile ont participé à ce stage.
- Constitution d'un dossier de demande de subvention auprès du service Culture de la ville de Cherbourg pour la mise en place d'un atelier de théâtre encadré par un professionnel. Subvention accordée à hauteur de 2000 €.
- Atelier animé par Sylvain TRIBOUILLARD de la compagnie de l'Estran a démarré début janvier 2022 avec 7 participants assidus. Cet atelier donnera lieu à une représentation probablement lors des Téméraires les 20-21 et 22 mai 2022.
- Un groupe de musique de bénéficiaires est en cours de constitution. À suivre.

De la parole de chaque participant aux différents projets, ces expériences culturelles concourent à un meilleur équilibre et leur permet de tisser des réseaux qui durent dans le temps et participent à une meilleure intégration.

Commission emploi

Cette commission est constituée d'un seul membre Anne CARON, mais nous espérons bien recruter d'autres membres en 2022. Plusieurs pistes sont à l'étude.

L'emploi stable est le moyen le plus complet et le plus efficace pour une intégration. Il permet de se sentir utile, de bénéficier d'une bonne couverture sociale, d'avoir accès au logement, il favorise l'apprentissage de la langue et le lien social. De plus, il pèse positivement sur l'économie du pays d'accueil.

La France fait preuve de « mauvais élève » au sein de l'UE en matière d'intégration des personnes exilées dans le marché du travail.

Les principales difficultés rencontrées à l'accès à l'emploi :

- Le manque ou l'absence de formation des demandeurs d'emploi dans un pays qui ne jure que par le diplôme.
- Lorsque les personnes sont diplômées, la non reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquis dans le pays d'origine.
- Le problème de la langue et de l'accès à l'apprentissage du français.
- La lourdeur administrative et la dématérialisation des demandes d'autorisation de travail.
- L'impossibilité durant les 6 premiers mois pour les DA de travailler.
- Le non accès aux professions réglementées et aux emplois fermés aux étrangers, très nombreux dans la région.
- La question de la mobilité. Même avec le nouveau réseau de bus, de nombreuses personnes ne souhaitent pas travailler ailleurs qu'à Cherbourg.
- Les statuts juridiques sans autorisation de travail et les récépissés de demande de renouvellement de titre de séjour trop court (souvent 3 mois) pour trouver un emploi durable.
- Des employeurs volontaires, mais démunis et découragés face aux lourdeurs administratives.

Le côté positif : plusieurs employeurs appellent directement l'association par absence de candidatures. La logique de réseau initiée par la commission en 2021 a commencé à bien porter ses fruits, autant du côté des acteurs institutionnels que des employeurs.

Missions et fonctionnement :

Nous sommes passés d'une permanence tous les 15 jours à deux permanences par semaine le mardi et le vendredi, avec en moyenne 3 à 4 entretiens à chaque fois, soit environ plus de 250 entretiens dans l'année. L'accompagnement consiste à conseiller et à aider les demandeurs dans leurs recherches d'emploi, notamment dans la réalisation des outils CV et lettre de motivation, mise en contact avec des employeurs, préparation aux entretiens d'embauche et si nécessaire accompagnement.

La commission accompagne également les employeurs : information juridique sur les différents statuts et aide pour les demandes d'autorisations de travail.

Les difficultés de la commission :

- Le manque de bénévoles.
- Le manque de temps pour suivre chaque dossier (environ 70) et par conséquent pour faire une mise à jour du vivier.
- La difficulté pour trouver des promesses d'embauches, pièce souvent primordiale pour les demandes ou les renouvellements de titres de séjour.
- Le manque d'information sur la situation administrative et juridique des personnes. Sur ce point, il faudrait travailler davantage avec la commission juridique.

Les actions spécifiques :

- Réunion d'information collective suivie d'entretiens individuels avec l'agence d'intérim CAP INTER dans les locaux d'Itinérance.
- Participation au recrutement de réfugiés pour l'opération LMWIND.
- À venir : mise en place d'un atelier d'aide à la recherche d'emploi avec l'aide d'une bénévole de Pôle Emploi. À cet effet, 4 ordinateurs ont été donnés à Itinérance par la société AXIANS. 1^{er} atelier mercredi 30 mars à Itinérance.

Quelques chiffres :

Le vivier de base depuis la création de la commission emploi en 2019 est d'environ 70 personnes accompagnées. 1/3 a retrouvé un emploi ou est entré en formation.

Commission hébergement

La commission hébergement se réunit régulièrement le mercredi tous les 15 jours et plusieurs bénévoles assurent une permanence téléphonique hébergement, en lien avec le SAO.

La commission hébergement travaille en étroite collaboration avec la commission juridique, la trésorière, la commission matérielle, et parfois l'ensemble des bénévoles aussi il y aura peut-être des redites avec les activités des autres commissions.

Les besoins d'hébergement individuels ou familiaux

Hébergement d'urgence.

- La permanence téléphonique a été peu sollicitée cette année pour 2 raisons au moins : une diminution des arrivées (sauf pour les Afghans à partir du mois d'août) et l'hébergement par la DDCS, via Coallia, des personnes en cours de démarches du fait de l'épidémie de COVID 19. Cette permanence reste cependant utiles car il y a des migrants arrivés le jour même à Cherbourg, qui se présentent au local d'Itinérance sans aucune solution d'hébergement . Dans ce cas, nous réservons une ou plusieurs nuits d'hôtel tout en travaillant une autre solution plus pérenne.
- Plusieurs solutions :
 - Un hôtel de Cherbourg, souvent le plus proche de notre local
 - L'auberge de jeunesse mais qui a été fermée de janvier 2021 à novembre 2021
 - L'association « L'autre Lieu » à l'espace René Lebas. C'est une association qui accueille des artistes en résidence avec laquelle nous avons signé une convention. Celle-ci permet de louer une chambre pour une famille avec un accès à un espace salon sur un temps court pour un prix accessible. Dépenses : 2255 € (en 2020 : près de 10000 €???)
- Le Projet caravane qui consistait à obtenir un emplacement sur le camping municipal d'Equedreuil pour y poser une caravane n'a pas abouti. : une demande orale a été faite à la mairie déléguée d'Equedreuil afin de disposer d'un emplacement puis une demande écrite

au CCAS de Cherbourg, le 17 mars. Nous avons reçu une réponse orale négative. En mai, Jean Tissot a demandé un rendez-vous au maire délégué d'Equedreville qui l'informe que notre demande est en cours (septembre novembre)(Un document précisant les modalités pratiques d'utilisation avait été rédigé)

Les hébergements en semi-urgence

Chaque situation demande une réponse différenciée. Nous recherchons dans nos réseaux ou connaissances des solutions les moins mauvaises possibles. Quelques exemples :

- Une famille de 4 personnes dont 2 jeunes enfants, a d'abord été logée pendant 18 mois chez une sympathisante, mais devant attendre encore 20 mois pour refaire une demande d'admission exceptionnelle, nous avons conclu que cet accueil au sein d'une famille sur une très longue période n'étant pas envisageable. Elle a été orientée vers une communauté Emmaüs et cette orientation qui permet aux parents de travailler se passe bien. (famille Ko)
- Un jeune (G Na) ayant le statut de réfugié et ayant une promesse d'embauche dans une entreprise d'insertion à Beaumont a été hébergé un mois dans une famille en attendant de pouvoir solliciter un logement social car il était sans moyen de déplacement.
- Une famille tchadienne de 4 personnes logées à l'Autre Lieu pendant 15 jours en attente d'une place en CADA
- Une femme africaine (Fe) accueillie en attente de régularisation depuis plusieurs mois au CHRS Louise Michel est accueillie par une femme seule âgée, après un échec pour l'accueil d'une jeune femme avec ses 2 petites filles. Cette cohabitation se passe bien mais cette expérience montre qu'il faut être attentif à une bonne adéquation entre accueilli-e et accueillant-e et qu'il faut accompagner tout le monde.
- Un Afghan (Ba) logé chez Claudie (septembre, octobre, novembre), assigné à résidence puis envoyé en rétention administrative à Rennes ; une intervention d'ITINERANCE relayée par FTA permet sa libération et on lui recherche un hébergement dans une famille WELCOME.

Les hébergements par financement participatif

1 appartement pour 6 étudiants et 4 appartements permettent de loger 4 familles. (MA, SO, ABO et LE)

- L'appartement étudiants est loué par le FJT-Espace-temps avec lequel Itinérance a passé une convention et paie le loyer et les charges. L'appartement étudiants est géré en inter-commissions pour les réunions avec le FJT, les renouvellements annuels de la convention, les problèmes matériels, l'accompagnement des étudiants et leur rotation. C'est la 5ème année que cet appartement est loué.
- Les appartements pour les familles sont loués directement par ITINERANCE en partenariat avec des enseignants. Nous pouvons louer uniquement dans le parc privé, ce qui revient très cher. En 2021, 51734 € ont été versés par les donateurs, enseignants, parents d'élèves et adhérents d'Itinérance. Cependant, les dons ne couvrent pas la totalité des loyers et charges. Le delta est pris sur les fonds propres d'itinérance. (dépenses en 2020 : 33 500 €). Nous essayons de donner des nouvelles des familles ou des étudiants aux donateurs.

La mobilisation et le soutien auprès des familles menacées d'expulsion

- Le 8 octobre mobilisation pour Madame ChMI et son fils âgé de 2 ans. Conférence de presse et contact avec la maire adjointe, Valérie VARENNE, la députée, Sonia KRIMI. Grâce au contact avec des bénévoles du collectif 50, un logement est proposé par l'association Itinérance SUD Manche

- En décembre, mobilisation de l'équipe éducative d'un collège et d'itinérance pour une femme et ses 6 enfants âgés de 2 à 17 ans. (Mme SI MO logée en 2022).
- En décembre (ou en janvier) mobilisation pour un couple et leurs 2 enfants, également menacé d'expulsion).

Le partenariat avec la mairie de Cherbourg

La convention entre la Mairie et ITINÉRANCE signée en janvier 2020 se poursuit permettant le dispositif relatif à l'hébergement d'urgence notamment par le versement d'une subvention.

Du fait de l'épidémie de COVID 19 les dépenses relatives aux nuitées d'hôtel en urgence ont été moins importantes en 2021 qu'en 2019 (10 000€)

Lorsque des personnes ont besoin d'être hébergées et ne rentrent pas dans les critères de la convention, Itinérance finance des nuitées sur fonds propres.

Rencontre avec nos partenaires

- Les contacts réguliers avec le SAO se poursuivent par des réunions mensuelles et des rencontres ponctuelles suivant les besoins.
- Avec Welcom : plusieurs personnes sont bénévoles dans les 2 associations ce qui facilite beaucoup les échanges. Par ailleurs une rencontre avec Marie-Hélène LEROUGE, bénévole de Welcom a eu lieu le 6 janvier pour mieux connaître nos fonctionnements réciproques ; Elle nous a remis une brochure « Welcom, Guide pour tous les acteurs du réseau »
- Une rencontre le 8 octobre avec l'équipe sociale et médicale du CHRS Le CAP sur le fonctionnement des lits-Halte-Santé suite à une situation où l'accueil n'a pu se faire. Depuis nous nous coordonnons beaucoup mieux.
- Coallia a organisé une visio-conférence en juillet mais uniquement sur le bilan de l'accueil d'urgence au centre Gambetta.
- Réunion le 29 avril avec des partenaires associatifs, des syndicats et des partis politiques sur l'accueil inconditionnel.
- Rencontre avec la députée Sonia KRIMI dans le cadre d'une enquête parlementaire

Recherche de solutions d'hébergement plus pérennes

L'accueil dans des familles bénévoles est souvent d'un grand bénéfice pour les migrants, mais depuis 2 ans l'épidémie de COVID a rendu cette solution difficile.

- Accueil d'un jeune étudiant pendant les week-ends par plusieurs familles
- Accueil d'un migrant africain, débouté, par 2 familles après un séjour en lit Halte-Santé santé (AK) au CHRS Le CAP
- Accueil d'un jeune Afghan en attente d'un accueil à WELCOME (Ali)

Avec les bénévoles du CA, car c'est un sujet transversal qui préoccupe l'ensemble de l'association, nous avons rencontré le maire, l'adjointe aux affaires sociales et leur équipe sur la création d'un accueil inconditionnel, notamment pour les migrants en transit.

Problématiques et recherches de solutions pour 2022

- Trouver de nouvelles familles d'accueil. C'est l'occasion de rappeler que nous avons rédigé une charte pour les familles accueillantes et un document pratique sur les renseignements utiles. Les bénévoles qui ont déjà accueilli des familles peuvent accompagner les nouvelles familles.
- Trouver de nouveaux donateurs pour la location des appartements avec financement participatif pour alléger la charge des autres donateurs.

- Mais aussi diminuer le prix des locations en ayant la possibilité de louer dans le parc social.
- En 2022, nous avons le projet de monter un dossier de demande d'agrément auprès de la préfecture pour avoir cette possibilité.
- Passer une convention avec l'association Femmes permettant l'hébergement de femme seule avec enfants.
- Trouver un appui de la Mairie pour un accueil inconditionnel. En 2021, plusieurs rencontres ont permis d'améliorer les conditions sur le camp. Il n'en reste pas moins que ces conditions restent très en dessous du minimum acceptable.
- Inciter des propriétaires à devenir propriétaire solidaire.
- Améliorer l'accueil des mineurs (non accompagnés) qui ne veulent pas être pris en charge par l'ASE (sur le camp ou dans la rue). Contact avec l'ASE et avec L'avocate Maître Bernard pour la question : un hébergement d'un mineur à l'hôtel est-il possible légalement ?
- Améliorer l'accueil des mineurs qui demandent à être pris en charge par l'ASE qui conteste leur minorité. Ils deviennent ni mineur ni majeur.
- Développer les relations avec Coallia : demande de rencontre

Commission juridique (Claudie RAULT-VERPREY)

La commission juridique en 2021 est composée de 6 personnes : Michel COINTE, Martine COTE COLISSON, Hélène PETIT, Francis METIER, Claudie RAULT-VERPREY, Roger WUCHER.

En 2021, les permanences de la commission juridique ont lieu le lundi matin, mercredi matin, jeudi matin et vendredi après-midi.

Mais la commission juridique reçoit sur rendez-vous afin d'éviter l'engorgement des locaux. Il est donc possible de prendre un RV à d'autres moments de la semaine.

1200 rendez-vous ont été assurés lors de nos permanences.

Nous accompagnons des demandeurs d'asile mais aussi des personnes déboutées du Droit d'asile et qui ne peuvent pas repartir dans leur pays compte tenu des menaces qui pèsent sur eux qu'elles soient politiques, religieuses, santé, violences étatiques ou familiales, ou pour des questions de minorité ou d'orientation sexuelle.

Notre rôle est d'explorer la loi jusque dans ses confins afin de trouver une solution pour ces personnes. Nous initiions alors des demandes d'admission exceptionnelles au séjour. Les démarches sont toujours longues et complexes et l'accompagnement n'est pas toujours aisé.

Nous consacrons en moyenne une heure à chaque rendez-vous, l'écoute étant une part importante de notre travail.

Cas particulier des Mineurs Non Accompagnés.

Lorsque des mineurs se présentent aux bénévoles de l'association, ceux-ci préviennent la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes pour organiser l'accueil de ces mineurs, compétence du département. Des recours sont déposés auprès des tribunaux pour les mineurs dont la minorité n'est pas reconnue par le département. Lorsque ces mineurs ont 18 ans, l'association les accompagne pour l'obtention d'un titre de séjour.

Des recours sont déposés auprès du Tribunal administratif de Caen lorsqu'il y a Obligation de Quitter le Territoire Français à la suite d'un contrôle ou en cas de menaces d'expulsion.

2021, nous avons continué à nous former.

En septembre, Me CAVELIER avocat à Caen, a animé une formation sur la question de l'identité. Cette formation a eu lieu à Saint-Lô.

2021, nous avons continué à former nos partenaires.

Une formation généraliste de base a eu lieu dans les locaux d'Itinérance pour les personnels de la mairie en particulier du CCAS.

2021, à la suite des événements en Afghanistan et la reprise du pouvoir par les talibans, nous avons envoyé de nombreux dossiers soit de rapatriement pour des afghans devenus français et coincés par les événements à Kaboul soit des dossiers de réunification familiale pour des afghans ayant le statut de réfugié.

En quelques jours, fin août, nous avons fait une trentaine de dossiers envoyés à la cellule diplomatique créée à cet effet.

alertes.cdc@diplomatie.gouv.fr

2021, Itinérance a participé à une commission d'enquête parlementaire sur les migrations, les déplacements de populations et les conditions de vie et d'accès au droit des migrants, réfugiés et apatrides en regard des engagements nationaux, européens et internationaux de la France.

Si les conclusions de cette commission nous ont semblé intéressantes et disruptives, nous en attendons des effets sur les décisions gouvernementales.

Itinérance est membre du Collectif 50 pour le droit des étrangers et de la Plateforme de Service aux Migrants basée à Dunkerque.

Perspectives 2022 :

La commission juridique continue de recruter.

Bruno CHAMPION nous a rejoint début 2022 et Karine CAUCHARD souhaite rejoindre cette commission.

Nous allons continuer à nous former.

Me CAVELIER nous propose cette année une formation sur la question de l'asile. Cette formation aura lieu à Coutances fin mai.

Nous mettons en place des rencontres régulières avec les associations qui accompagnent des personnes exilées et qui préparent des dossiers de régularisation : PASS, Maison Pour Tous

Commission matériel

La commission « Matériel » est composée d'une vingtaine de membres

Comme son nom l'indique, elle est chargée de régler les problèmes matériels qui apparaissent lors des différentes activités de l'association.

Certaines tâches sont ponctuelles, d'autres plus régulières.

Parmi les actions répétitives, l'approvisionnement en bois du camp représente une activité importante.

Nous sommes pour cela en lien avec des associations et entreprises qui nous cèdent des palettes régulièrement : Le Petit Vapoteur, Emmaüs, Biomonde, menuiserie Foucher... Le Petit Vapoteur et Emmaüs nous les livrent directement sur le camp.

Nous avons fourni pendant quelques temps de l'essence pour le groupe électrogène du camp. Cette activité s'est arrêtée après la casse du troisième groupe, où nous avons renoncé à le remplacer, compte-tenu du manque de soin dont faisaient preuve les utilisateurs.

Après plusieurs rencontres avec la mairie de Cherbourg, nous avons obtenu de celle-ci l'installation de toilettes chimiques en bas du camp.

Nous sommes en cours de négociation pour l'installation d'une borne électrique.

Les membres de la commission Matériel sont également sollicités ponctuellement pour des transports de matériel : dons de meubles par des particuliers ou des entreprises, aménagement des locaux de la rue Talluau.

Nous procédons régulièrement à des déménagements ou des emménagements de bénéficiaires (familles, étudiants ...) suivis par Itinérance.

Nous avons également en charge le suivi de l'entretien du camp : fourniture de couvertures et collecte de couvertures sales pour nettoyage à la blanchisserie de l'hôpital, mise en place de poubelles, de tentes, fourniture de matériel divers : gamelles, sièges, ...

En janvier dernier, suite à une épidémie de gale, une grosse opération a été réalisée en collaboration avec la mairie de Cherbourg et la Croix Rouge : la quasi-totalité du camp a été vidée, les abris de fortune démontés et remplacés par 6 grandes tentes de 3 x 6 m avec planchers confectionnés à l'aide de palettes.

Les migrants ont apprécié cette amélioration de leurs conditions de vie, et notamment le fait d'être beaucoup plus au sec.

La commission matériel a en charge la collecte et la gestion des stocks de couvertures et de vêtements.

Un « vestiaire » est maintenant constitué rue Talluau, où les migrants peuvent demander chaussures et vêtements aux personnes chargées de l'accueil de jour.

Question des transports à Caen – Rouen – Saint-Lô

Vote du rapport moral

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

Perspectives 2022

En 2022, nous continuerons notre action auprès des personnes exilées. Plus que jamais nous aurons à cœur de défendre l'accueil inconditionnel de toutes les personnes exilées. La différence de traitement entre réfugiés d'Ukraine et en leur temps réfugiés d'Afghanistan ou réfugiés syrien nous est insupportable.

Nous aurons le même niveau d'exigence pour tous, l'effort qui est fait pour les réfugiés ukrainiens doit être fait pour tous. Accès rapide à un statut, accès au logement, accès à la scolarisation pour les enfants, accès au travail...

Nous rappellerons aux institutions ce principe d'équité qui leur est si cher. Ce qui a été fait pour les ukrainiens doit être fait pour tous, blancs, noirs, chrétiens musulmans ou quelle que soit la religion, européens ou non.

Présentation et approbation des comptes au 31 décembre 2021

Rapport financier présenté par Esther VIGNETTE, trésorière de l'association.

Cette année, nous avons introduit la valorisation calculée au plus près du bénévolat ce qui nous permet de mesurer plus précisément le poids de l'activité de notre structure vis-à-vis de nos partenaires. La valorisation financière du bénévolat est un exercice difficile et nous avons respecté des règles de prudence maximale. Le bénévolat de 2021 s'élève à 16 924 heures soit un montant 183 945 € ce qui se traduit si nous devons évaluer une masse salariale à 9 emploi à temps plein.

Les recettes représentent 106 217 € et ont augmenté de 6,56 % par rapport à l'année dernière en raison des dons plus important. A noter également le don du Petit Vapoteur de 5 000,00 €.

Si nous devons quantifier le nombre des donateurs, nous dirions qu'il évolue chaque année autour de 150 personnes.

Les dépenses s'élèvent à 105 004,00 € soit une augmentation de 13,2%. Cette augmentation provient de l'aide à la subsistance ainsi que des logements participatifs. A savoir que les logements participatifs sont financés à 88,28 % par des donateurs, le solde étant à la charge de l'association (montant annuel des logements 51 734 €).

Le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde créditeur de 1 213,00 €. Ainsi, notre fond de roulement nous à même permis de faire face au retard constaté dans le versement de la subvention de la Ville de Cherbourg-En-Cotentin d'un montant de 4500,00 €.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

Affectation du résultat

Il est proposé que le résultat positif de 1213 € soit affecté en « report à nouveau », c'est-à-dire dans le fonctionnement général de l'association. L'Assemblée Générale vote pour à l'unanimité.

Question il y a t-il d'autres collectivités qui donnent ? Le département a donné 2300 € pour le COVID et les 139 communes du cotentin vont être sollicitées. Pour les communes, la demande doit se faire rapidement avant le vote des budgets.

Vote du quitus de gestion

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

Fixation du montant de la cotisation

La cotisation pour l'année 2022 est à 10 euros et sera portée à 12 € en 2023. Accord de l'AG à l'unanimité.

Renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 14 membres. Le tiers sortant est donc au nombre de 5

Membres sortants :

- ❖ Gilles CHAFFANGEON
- ❖ Bruno CHAMPION
- ❖ Dominique GORRIAUX
- ❖ Yves LEONARD
- ❖ Noëlle MADEC

Nombre de postes à pourvoir : 5

Membres candidats :

- ❖ Brigitte BLIN
- ❖ Gilles CHAFFANGEON
- ❖ Bruno CHAMPION

Sont élus :

- ❖ Brigitte BLIN, élue à l'unanimité
- ❖ Gilles CHAFFANGEON, élu à l'unanimité
- ❖ Bruno CHAMPION, élu à l'unanimité

Questions diverses

Pas de questions diverses

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h. Elle est suivie du pot de l'amitié.

La Présidente de séance

Claudie RAULT-VERPREY

La Secrétaire de séance

Anne CARON